

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

### MARCHÉS PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES - CONSTRUCTION D'UN BASSIN TAMPON DES EAUX USÉES SUR LA COMMUNE DE CHURAY PRÉ PACAUD - APPROBATION DU MARCHÉ

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

#### **Titulaires absents :**

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250623-C\_\_29\_06\_2025-DE



C- 29-06-2025

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 23 JUIN 2025**

#### **MARCHÉS PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES - CONSTRUCTION D'UN BASSIN TAMPON DES EAUX USÉES SUR LA COMMUNE DE CHAURAY PRÉ PACAUD - APPROBATION DU MARCHÉ**

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et plus particulièrement la compétence en matière d'assainissement ;

La Communauté d'Agglomération du Niortais a réalisé en 2021-2022 le schéma directeur du système d'assainissement de Pelle-Chat regroupant les assainissements des communes de Chauray, Echiré, Saint-Gelais.

Afin d'obtenir la conformité du système de collecte définies par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, il est nécessaire de créer un ouvrage tampon pour limiter les déversements dans le milieu naturel par temps de pluie.

Les travaux consistent en la construction d'un bassin tampon de 710 m<sup>3</sup> utiles, avec poste de remplissage et vidange contrôlée par vanne motorisée, la construction d'un local abritant les équipements électriques, la mise en place d'un poste d'injection de chlorure ferrique sur le refoulement du PR Pré Pacaud, la construction des canalisations d'aménées des eaux usées, la déconstruction des anciens ouvrages et équipements de la STEP de Pré Pacaud.

Une consultation en vue de passer le marché de travaux de construction de ce bassin tampon a été lancée.

Après déroulement de la procédure et classement des offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse :

Groupement d'entreprises ATH (mandataire) / TTPI Réseaux / SMBA VIGIER / Bruno Jacq Architecte DPLG pour un montant de 913 918,31 € HT soit 1 096 701,97 € TTC.

La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 10 juin 2025, a donné un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise ci-dessus.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le marché décrit ci-dessus et autorise sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claire RICHECOEUR**

**Claude BOISSON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**